

Rencontres Internationales en Urbanisme de l'APERAU 2024

Montréal et Québec

Du 4 au 7 juin 2024

À Montréal : 4 juin : Assemblée générale de l'APERAU
5 juin : Journée des doctorants
À Québec : 6 juin : Colloque de l'APERAU
7 juin AM : Suite et fin du colloque de l'APERAU
7 juin PM : Activités déambulatoires autour de projets urbains ou territoriaux

Colloque de l'APERAU

« Villes et territoires face à l'urgence climatique.

Quelle transition socio-écologique ? »

Appel à communication

En 2024, les Rencontres Internationales en Urbanisme (RIU) de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) se feront sous l'égide du Bureau Amériques de l'APERAU, lequel regroupe les trois¹ écoles et département universitaires francophones québécois reconnus par l'APERAU. S'inscrivant dans la continuité des RIU de Bordeaux (2022) et Lausanne (2023), celles qui se tiendront au Québec en 2024 s'intéresseront plus particulièrement, mais non exclusivement, à la dimension sociale de la transition écologique. Ainsi, la question retenue pour présider aux débats se formulera comme suit: « Villes et territoires face à l'urgence climatique. Quelle transition socio-écologique ? »

Dire que la crise climatique mondiale questionne les pratiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme est un euphémisme. La période actuelle est probablement celle où ces pratiques font l'objet d'intérêt comme jamais par toutes les parties prenantes de la société, et elles sont interrogées du simple citoyen aux représentants des plus hautes sphères de pouvoir, du local au mondial, en passant par le supra-local, le régional et le national. L'un des principes directeurs actuels s'organise autour du couple « adaptation / atténuation » face aux changements

¹Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM); l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage de l'Université de Montréal et l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) de l'Université Laval

climatiques et à l'accentuation de leurs conséquences : il s'agit de voir comment l'urbanisme intègre désormais ces deux notions, mais notamment de mobiliser une approche plurielle des publics et de populations vulnérables concernées, inégales suivant les territoires, les degrés d'exposition, le genre, l'âge, le revenu...

Par ailleurs, un indicateur qui ne trompe pas pour illustrer l'effervescence que vit, par exemple, le domaine de l'urbanisme est celui de la floraison de nouveaux vocables sous lesquels se décline celui-ci. Un simple examen de ces vocables lors des communications présentées aux RIU de Bordeaux en 2022 et Lausanne en 2023 peut nous en convaincre. Ces vocables révèlent autant les craintes (urbanisme de crise, urbanisme de l'incertitude), les aspirations démocratiques et sociales (urbanisme participatif, urbanisme inclusif, urbanisme négocié, urbanisme en liberté), l'appel à la nature (urbanisme écologique, urbanisme végétal, urbanisme paysager, urbanisme du vivant) que les métaphores pour la définir (urbanisme tactique, urbanisme circulaire, urbanisme d'acupuncture) suscitées et suggérées par cette crise. Par ailleurs, de façon plus générale et plus globale, l'aménagement du territoire est actuellement perçu et reconnu comme étant au cœur des solutions, autres que technologiques, aux crises énergétique et écologique, notamment à travers la gestion des grands domaines d'intervention que sont l'habitat et le transport.

Par-delà la reconnaissance de l'urgence climatique, se posent à partir de ces vocables la nécessité de la transformation, de la réorganisation des villes et des territoires de façon plus durable, mais aussi celle du renouvellement des pratiques professionnelles, d'une formation et d'un enseignement adéquats, des expertises qui leur sont rattachées et la nécessité, également, de la transmission de ces pratiques et de ces expertises au sein de la société.

Pour décortiquer, débattre et tirer des enseignements pour les pratiques professionnelles et plus largement nos pratiques sociales autour des enjeux et des défis de la crise climatique, les communications proposées pourront s'inscrire dans l'un des quatre axes thématiques suivants:

1. Fracture sociale et inégalités

Devant l'augmentation des inégalités entre et dans les diverses sociétés du monde et les fractures sociales que ces inégalités créent, comment associer l'action climatique à la lutte contre ces inégalités en passant par les pratiques socio-professionnelles relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ?

- Migrations, accueil, politiques publiques.
- Genre, urbanisme et transition écologique.
- Habitat, mobilité, culture : vers une ville plus inclusive ?

2. Durabilité et sobriété

La transition énergétique et la transition écologique sont centrales dans la lutte aux changements climatiques. Quelles sont les formations, les expertises, les connaissances qu'il faudra développer dans l'avenir pour que l'urbanisme et l'aménagement du territoire contribuent à atteindre les objectifs d'un développement durable basé, notamment, sur une plus grande sobriété énergétique et foncière ?

- Fonciers en transition : comment dépasser les débats sur l'artificialisation ?

- Eau, énergie, déchets : quelles pratiques émergentes pour mieux gérer les ressources ?
 - Quels dialogues entre les sciences et quels rôles pour les expertises, quelle place pour l'action ?
3. Adaptation et attractivité des territoires
- La crise climatique menace de plus en plus un grand nombre de territoires locaux et régionaux dans leur attractivité et leur développement, voire, dans certains cas, leur existence. Cette perspective oblige à repenser l'aménagement des territoires du point de vue des trois dimensions du développement (économique, sociale et environnementale), toutes en symbiose. Quelles sont les pratiques socio-professionnelles reliées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire qui sont à améliorer ou à inventer pour atteindre un développement territorial durable ?
- Place de la nature (et renaturation) dans la ville.
 - Peut-on dépasser l'attractivité des territoires ?
 - À quoi (et comment) peuvent s'adapter les villes ?
4. Participation citoyenne, capacités sociales, mobilisation
- La transition socio-écologique interpelle également la légitimité et la mobilisation autour des projets de développement à tous les niveaux de pouvoir. Les populations locales, les citoyens regardent et évaluent de plus en plus ces projets du point de vue de l'intégration des dimensions du développement durable. Leurs revendications, à ce titre, rejoignent la nécessité d'une gouvernance multi-niveaux plus opérationnelle. Quelles sont les pratiques socio-professionnelles qui sont à améliorer ou à inventer pour une gouvernance plus démocratique de la transition socio-écologique ?
- Transitoire, temporaire, ordinaire : est-ce l'avenir de l'urbanisme ?
 - La participation est-elle un horizon indépassable ?
 - Vivre-ensemble : quels nouveaux récits mettre en commun ?

Participation

Tous les chercheurs en aménagement et urbanisme affiliés à un programme ou une institution universitaire, particulièrement ceux qui sont reconnus par l'APERAU, sont invités à proposer une communication. Ces propositions peuvent concerner l'ensemble des sujets en aménagement et urbanisme ou de disciplines connexes reliés au thème général du colloque et à un ou plusieurs de ses 4 axes thématiques spécifiques.

Le comité scientifique sélectionnera les communications à partir des résumés. La sélection sera opérée en tenant compte de la qualité et de l'intérêt des résumés, du thème traité et des spécificités de la recherche appliquée à l'aménagement et à l'urbanisme, ainsi que de la méthodologie développée dans la recherche.

Les communications doivent être calibrées pour une durée de 15 minutes. Elles présenteront le thème de la recherche, sa problématique et son ancrage dans l'actualité du thème général du

colloque avec un ou plusieurs de ses 4 axes thématiques spécifiques, la méthodologie déployée lors de la recherche et les résultats obtenus.

Les résumés (**500 mots**) et les textes (**8000 mots**) des communications devront être accompagnés des informations suivantes : nom et prénom de l'auteur, adresse email, titre de la communication, nom de l'université d'appartenance et du département ou école ou institut ou laboratoire de recherche. Les résumés fournis sous forme de fichier informatique au format PDF doivent être envoyés à jean-philippe.meloche@umontreal.ca.

- **Date limite pour le dépôt des résumés des communications : 12 février 2024**
- **Date de notification aux auteurs de l'acceptation ou du refus de leur proposition : 26 février 2024**
- **Date limite pour le dépôt des textes de communication : 31 mai 2024 - facultatif**
- **Date limite pour les inscriptions au colloque des RIU 2024 de l'APERAU : 31 mai 2024**

À noter que le dépôt des textes de 8000 mots reliés aux communications n'est pas un prérequis pour faire une présentation au colloque. Toutefois, la soumission de ces textes est fortement encouragée en vue des projets de publication. En effet, les meilleures communications présentées au colloque avec texte soumis seront sélectionnées et leurs auteurs se verront proposer par les responsables du colloque de soumettre leur texte pour une des deux publications prévues découlant des activités du colloque, soit :

- Un numéro spécial dans une revue avec comité de lecture, portant sur le thème du colloque et ses 4 axes thématiques;
- Un ouvrage collectif publié chez un éditeur spécialisé dans les travaux universitaires.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- Concernant les activités du 4 et 5 juin à Montréal : pare.sylvie@uqam.ca
- Concernant les activités du 6 et 7 juin à Québec : mario.carrier@esad.ulaval.ca
- Concernant les communications du colloque : jean-philippe.meloche@umontreal.ca